



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/C.1/50/L.13 3 novembre 1995 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session PREMIÈRE COMMISSION Point 63 de l'ordre du jour

> LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE, DU DÉSARMEMENT ET D'AUTRES DOMAINES CONNEXES

Afrique du Sud, Allemagne, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lituanie, Norvège, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Suède, Turquie et Uruguay: projet de résolution

Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes

L'Assemblée générale,

<u>Rappelant</u> ses résolutions antérieures relatives au rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes, dans lesquelles elle a notamment considéré que les nouvelles réalisations scientifiques et techniques peuvent se prêter à des applications civiles aussi bien que militaires et qu'il faut poursuivre et encourager les progrès de la science et de la technique à des fins civiles,

<u>Considérant</u> qu'il importe de poursuivre le dialogue multilatéral sur les moyens de promouvoir le transfert des technologies à des fins pacifiques tout en veillant à ce que ces technologies ne débouchent pas sur des utilisations non pacifiques,

- 1. <u>Invite</u> les États Membres à renforcer le dialogue bilatéral et multilatéral sur le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes, en vue
- a) De faire respecter les engagements déjà pris dans ce domaine aux termes d'instruments juridiques internationaux;

- b) D'étudier les moyens d'élaborer plus avant des règles juridiques internationales touchant les transferts de technologies de pointe ayant des applications militaires;
- 2. <u>Décide</u> d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session la question intitulée "Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes".
